

Adolphe Thiers) sont parties prenantes de l'ordre bourgeois (tendance libéral-conservateur) alliant pouvoir économique et politique durant tout le XIX^e siècle. Des luttes collectives éclatent en 1833. C'est la fameuse « émeute des quatre sous », qui vit la participation de plus de 5 000 grévistes réclamant une augmentation de salaire et dénonçant la pénibilité du travail et les humiliations patronales. Ce mouvement social d'ampleur, quasiment le premier du genre, est révélateur d'un rejet de ce nouvel ordre social.

LES RÉSISTANCES À L'INDUSTRIALISATION : DES LUTTES OUBLIÉES

Les oppositions à de telles dépossessions ne pouvaient qu'être multiples et brutales. La figure qui incarne le mieux l'opposant à la machine est le petit propriétaire d'atelier dépourvu de capital : les tondeurs de laine, les cordonniers, les filateurs, les ouvriers imprimeurs, les boulangers, les ouvriers papetiers (fort agités sous la Restauration), les tailleurs (face aux maisons de confection mieux outillées), les tisserands... Ils défendent tous un ancien ordre économique et un mode de vie qui tend à disparaître.

L'exemple des tisserands est emblématique. Ils possédaient en effet une culture propre et ancienne caractérisée par une relative égalité entre les sexes et surtout un contrôle sur le rythme de production, privilégiant le temps libre sur la possibilité de gagner plus. Ne travaillant que pour leurs besoins, ils savaient qu'ils risquaient de perdre en autonomie avec l'arrivée des machines. Un certain nombre préférait gagner moins plutôt que de rejoindre l'usine. Et à l'instar d'autres corps de métiers, ils ont saboté et détruit nombre de machines que les patrons, solidement soutenus par l'État, leur imposaient.

Ce mouvement de bris de machines au cours de la grande transformation industrielle porte un nom : les luddites. Issus du nord de l'Angleterre, il a eu cours également en

France de manière assez importante en ce début de XIX^e siècle (17). Michelle Perrot, dans un article datant de 1978, fait état d'une « centaine d'actions collectives ayant pour but la suppression ou le retrait des machines » entre la fin du XVIII^e siècle et 1847. Certaines de ces destructions bien documentées aujourd'hui montrent à quel point la tension était forte. Préparés à l'avance, avec une forte implication des femmes, les bris de machines étaient violents au point que ces dernières, réduites en miette ou calcinées, étaient irrécupérables. Les patrons devaient souvent faire appel aux gardes mobiles pour la mise en place de ces machines (18).

Le train faisait également l'objet d'une opposition forte comme le montre l'enquête datant de début 1833 dans les départements où passent le Rhône. De même, les habitants, qu'ils soient notables ruraux ou paysans, qu'ils travaillent comme bateliers, aubergistes ou rouliers, tous semblaient rejeter unanimement l'ouverture d'une voie ferrée longeant le fleuve. Les attaques à jets de pierre et à tirs de carabine contre l'installation ferroviaire Paris-Versailles en 1839 ou la tentative de sabotage par un marinier en 1844 sont les prémices d'autres soulèvements insurrectionnels contre le train qui éclatent en 1848.

Et ces attaques de machines s'accompagnaient d'une effervescence populaire importante. Des placards affichaient une hostilité franche voire des menaces à l'encontre des patrons qui souhaitaient imposer une machine. Souvent, ces derniers apprenaient qu'ils disposaient d'un délai de huit jours pour changer d'avis, après quoi ils subiraient le même sort que leur machine ! Devenues très à la mode selon un préfet de l'époque, ces affiches n'étaient qu'un des moyens d'expression de la colère populaire. Des réclamations écrites adressées aux autorités, des pétitions, des textes (comme « Les justes Alarmes de la classe ouvrière au sujet des mécaniques » ou « Dialogue entre une presse mécanique et une presse à bras ») et des chansons s'insurgeaient contre l'imposition des machines. Des poètes comme Alfred de Vigny et Alfred de Musset participèrent à leur façon à l'expression d'un refus :

*Votre monde est superbe et votre homme est parfait !
Les monts sont nivelés, la plaine est éclaircie ;
Vous avez sagement taillé l'arbre de la vie ;
Tout est bien balayé sur vos chemins de fer ;
Tout est grand, tout est beau, mais on meurt dans
votre air.*

Alfred de Musset, Rolla (1833)

Ce refus de la nouveauté et des machines ne résulte pas forcément d'une routine réfractaire au progrès. Il témoigne d'abord d'un attachement à un environnement fait d'interdépendance et d'une mise en tension des corps qui satisfont l'essentiel des besoins. En refusant ou en brisant les machines, ils ne se prononcent pas sur la technique en général, mais sur une manière d'être au monde. Les raisons de s'opposer aux machines sont certainement diverses, mais dans tous les cas il s'agit de rejeter les formes de domination, de dépossession et de destruction incorporées dans les artefacts de la technologie. L'un des résultats de l'imposition de la notion de « progrès technique » trop souvent synonyme de « progrès social » est de gommer ces dimensions au profit de l'idée d'une neutralité de la technique (19).

Et concernant la question coloniale, on peut se demander si toute cette technologie n'a pas davantage provoqué l'occidentalisation du monde que toutes les idéologies politiques républicaines, aussi fumeuses soient-elles.

Toujours est-il que le contexte socio-politique de l'époque et l'apparition de l'industrialisation engendrent des transformations multiples ressenties partout jusqu'au plus profond des campagnes. On ne peut pas échapper à de telles déferlantes balayant tout sur leurs passages et changeant si brutalement le rapport au monde. Dépossédés, contraints à migrer, davantage exploités, beaucoup d'habitants n'avaient pas beaucoup d'autres choix que de se replier sur eux au détriment de la communauté et de croire au progrès technique comme seul salut possible. D'autres ont eu la force et le courage de résister. Et les résistances de

certaines Français pour la défense d'une manière de vivre - comme pour la défense des biens communaux par exemple - rejoignent sur certains points les résistances des Algériens qui défendaient leur manière de vivre face à l'invasion française. Dans les deux cas, des organisations collectives durables et autonomes combattent une forme de colonisation.

LA GUERRE DES DEMOISELLES OU LA DÉFENSE DES BIENS COMMUNAUX

L'époque est marquée par des disettes liées aux mauvaises récoltes. Après leur réquisition en 1815 pour nourrir les troupes occupantes, les récoltes sont médiocres en 1816, dénommée l'«année sans été». En cause est un phénomène climatique dû à une violente éruption volcanique en Indonésie (Tambora), dont les cendres occultent le ciel et provoquent un hiver volcanique en plein été 1816. Ainsi, comme à la fin du XVIII^e siècle, des « crises de subsistance », plus tard appelées « crises de l'Ancien Régime », se traduisent par des famines et des émeutes désignées jacqueries. Cependant, il faut noter une évolution dans la nature de ces crises qui, dans l'Ancien Régime, ont une origine essentiellement agricole. L'avènement de l'ère industrielle va bouleverser les structures sociales et économiques. En 1820, la part des produits agricoles dans le PIB n'atteint déjà plus que 45 % et va continuer de décroître alors que la part des produits industriels est en augmentation (43 %). Par conséquent, la mauvaise récolte n'est plus un facteur déclenchant, mais vient aggraver la crise industrielle et commerciale de 1810-1816, ainsi que la crise financière de 1825, qui commence en Angleterre et s'étend à travers l'Europe. La mauvaise récolte n'est plus un facteur déclenchant mais aggravant. Dans ces circonstances l'État joue un rôle important. L'amélioration des infrastructures de communication et le développement du chemin de fer ont pour conséquence la diminution du coût du fret. L'État soutient l'accroisse-

ment des surfaces cultivées en céréales et la mise en place de divers procédés agricoles afin d'accroître les rendements et de diversifier la production par le développement de la culture des légumes secs et de la pomme de terre. Toutes ces actions illustrent les initiatives de l'État pour éteindre les feux de contestations populaires (20).

Dans les campagnes où vivent environ les trois-quarts de la population française, les révoltes paysannes sont nombreuses et souvent violentes. Les souvenirs de ces campagnards sont traversés par les révolutions et les guerres, et les traditions de luttes imprègnent autant les Croquants que les Va-nu-pieds. Autrement dit, les réaménagements mémoriels conduisent facilement aux fureurs paysannes, contenant quelques choses d'archaïque. Mais d'archaïsme il n'en est rien car tout simplement ces gens de la terre refusaient que soient prélevées sur le monde rural les sommes destinées à l'essor de l'économie (21).

Dès 1829, dans le département de l'Ariège résonne les chants et les pas de sabots de la révolte d'une population qui n'a qu'une idée très vague de ce que «France» veut dire ! Ces montagnards vivent en autosuffisance - dans un système dit agro-sylvo-pastoral - dans des vallées dont ils sont les seuls à connaître les voies de passages qui les reliaient entre elles. Dans cet univers où la vie humaine compose avec l'environnement naturel et se fond en lui, que peut vouloir dire l'existence de souverains comme Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X ou Louis-Philippe qui se présentent comme supérieurs et au-dessus de tout ? La réalité des lois promulguées par l'État français est largement incompréhensible pour ces populations. En revanche ce qui est concret pour eux, c'est l'arrivée des charbonniers qui détruisent leurs forêts au profit des maîtres de forges protégés par les gardes forestiers, agents permanents de répression, et par les agents des Eaux et Forêts, administration de l'État. Ce bras étatique s'est renouvelé en 1824 avec la création de l'École royale forestière. C'est de cette école que sortaient les ingénieurs qui, débutant leur carrière, expérimentaient leur

apprentissage novateur au sein du Service forestier algérien créé dès 1838.

Depuis la disparition de l'Empire romain, les petits paysans des Pyrénées, en négociant des accords avec les seigneurs locaux, ont rythmé leur vie en lien avec la forêt : coupes d'arbres pour la construction des maisons, bois mort pour se chauffer, pacages pour de petits troupeaux (oies, canards, porcs), pièges à petits gibiers, cueillettes des fruits et champignons sauvages, défrichement et brûlis pour une mise en culture de quelques parcelles... Ces analphabètes disposent d'une vaste culture transmise depuis des générations. Cette culture des champs a permis à ces agriculteurs (du latin *ager* de *agrarius*, « champ » et *cultura*, « culture ») de maintenir les liens vivants de leurs communautés à travers le temps. Culture du lien humain en dehors de la conception de culture du bien marchand ! Ces liens, dont la musique et la cuisine montrent des attachements à la Gascogne et au Languedoc, dépassent largement le seul territoire de la vallée. Ses habitants étaient probablement loin de comprendre les raisons profondes de l'arrivée en si grand nombre de charbonniers, soutenus par de gros propriétaires, et de la flambée du cours du bois dans une inflation galopante ! La forêt se transforme en devenant une richesse à exploiter et à défendre au détriment des usages de ses habitants.

En mai 1827 est voté le code forestier qui soumet à son régime « tous les bois et forêts de l'État, de la Couronne, des communes, sections de communes et établissements publics ». Adopté à la quasi-unanimité par la Chambre des députés et la Chambre des pairs, il s'inscrit dans une logique autant productiviste que conservatrice. Le but est de restaurer les forêts dont l'état est jugé déplorable. La construction de navires de guerre et commerciaux avait en effet des conséquences sur la couverture forestière de toute l'Europe. En France elle est réduite de moitié entre le XV^e siècle et la Révolution. Au XVII^e siècle, la Grande ordonnance des eaux et forêts de Colbert avait commencé à limiter la déforesta-

tion. En 1789, 16 % seulement du territoire sont couverts de forêt. L'idée d'une protection de la nature et de l'environnement s'inscrit en fait dans la perspective d'une gestion plus rationnelle de la forêt afin de répondre aux besoins croissants en bois de construction et de chauffage en particulier pour les maîtres de forges.

Toutes les dispositions du code réduisent ou suppriment les droits d'usage pour les habitants, dans les forêts tant domaniales que communales. Ils ne pourront plus rien ramasser ni cueillir : herbages, feuilles mortes utilisées pour fumer les sols pauvres ; bruyère et genêts, fruits et champignons, et mêmes fanes et glands à partir desquels se fabriquaient de l'huile et une sorte de café. Quand ce ramassage n'est pas interdit, il est concédé par adjudication (mise aux enchères) en particulier aux maîtres de forges. Les communes perdent ainsi la gestion de leurs forêts. Que ce soit en termes d'aménagement ou d'exploitation, ce sont les agents administratifs des Eaux et Forêts qui décident et professionnalisent de plus en plus les liens avec la forêt en s'appuyant sur l'emploi d'une main-d'œuvre salariée ou saisonnière.

Le code est mis en application en 1829. Dès le printemps 1829 et jusqu'au printemps 1830 on assiste à un vent puissant de révoltes. Les procès-verbaux notent des rassemblements de plusieurs centaines de « Demoiselles ». C'est le nom donné par les autorités aux membres de la rébellion. En effet ils apparaissent, essentiellement la nuit, plus ou moins déguisés en femmes, avec de longues chemises blanches ou des peaux de moutons, des foulards ou des perruques, le visage noirci ou caché pour attaquer les grands propriétaires, les gardes forestiers et les gendarmes, les maîtres de forges et les charbonniers.

Au mois de juillet 1829, malgré l'envoi de renforts de gendarmerie, l'insurrection s'étend. Elle emploie des tactiques de guérilla consistant à éviter l'affrontement direct avec les troupes et à privilégier les escarmouches avec les gardes forestiers. Des charbonnières sont incendiées et leurs installations détruites. Des gendarmes sont contraints

de relâcher des bergers lorsqu'ils se retrouvent en face de « Demoiselles » particulièrement bien armées. Ces dernières lancent de nombreuses attaques, armées de haches, de faux et de fusils. Ces actions simples et directes, menées contre tous ceux qui entravent la libre utilisation des forêts, deviennent très rapidement populaires, et le mouvement ne tarde pas à s'étendre dans les régions voisines de l'Ariège. Les révoltes paysannes s'accompagnent de cris pour effrayer les intermédiaires envoyés pour imposer la loi de l'État qui débute sa centralisation. En Corrèze, les paysans crient « Au loup ! » pour prévenir de l'arrivée des gendarmes. Jusqu'à l'été 1830 les actions se font de plus en plus violentes. Si les maîtres de forges sont les principales cibles, voyant parfois leur propriété attaquée, les forges elles-mêmes pouvaient faire l'objet d'attaques par le feu. Enfin, les charbonniers et les marchands de bois étaient également sommés de déguerpir de la forêt. Les gardes forestiers n'étaient pas non plus les bienvenus comme l'atteste ce placard affiché sur la porte de l'église de Massat :

« Par ordre des Demoiselles supérieures, prévenons le public de la ville de Massat, que le premier individu qui logera Fournié [le garde forestier], sa maison sera démolie, la pierre de dessus-dessous. Nous prévenons les clerks de Massat, quand les gardes iront dans les forêts, de sonner [le tocsin] à l'agonie pour eux. Signé Mademoiselle Lagrande » (22).

À l'automne 1830, une commission départementale des forêts est créée pour mettre en place une forme de négociation. Bien que les troubles diminuent, ils ne cesseront qu'en 1871 !

Un texte est voté en 1837 et accorde une relative autonomie au pouvoir local. Les conseils municipaux obtiennent la liberté de gestion des communaux. En revanche l'administration, tout en luttant contre des usurpations trop flagrantes, donne de nombreuses autorisations de ventes et partages des communaux, et cherche à convaincre les conseils municipaux de louer les pâturages. Ces principes de

sauvegarde et de mise en valeur sont justifiés par la mise en avant d'une doctrine d'économie sociale (23). Sur la période allant de 1825 à 1840, le nombre de procès-verbaux en lien avec des délits forestiers passent de 129 à 2300. Cela révèle autant la résistance croissante que la criminalisation de ces actes de défenses.

Ce soulèvement des « Demoiselles », un des derniers grands mouvements qui tenta de briser la tendance à la destruction de la communauté humaine entreprise par le capitalisme, nous invite à renouer avec le sentiment historique d'un passé commun.

Cette guerre sociale au sein de l'espace rural va bien sûr contribuer à l'exode rural et à l'apparition d'une nouvelle population au sein des villes. Cette dernière est largement confrontée à la misère et donc prête à fuir de l'autre côté de la Méditerranée s'il le faut. La conquête de l'Algérie se fait alors dans un vacarme sans nom et d'une rare intensité, et elle semble échapper à la vigilance de tout le monde, sauf des principaux intéressés bien sûr.

LA CONQUÊTE PASSÉE SOUS SILENCE ET L'INSURRECTION BRUYANTE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Été 1830

Quand il y a un terrain favorable (climat politique tendu, médiocres récoltes, montée du chômage...) il suffit parfois d'un fait mineur pour déclencher une explosion sociale. Le mouvement qui fait tout déborder est provoqué par Charles X et les partisans d'une monarchie de droit divin très opposés aux républicains.

En ce mois de juillet 1830, probablement rassuré par la conquête réussie de l'Algérie, Charles X en profite pour renforcer son pouvoir. Le 25 juillet 1830, il suspend la liberté de la presse périodique qui s'opposaient, pour une bonne partie d'entre elle, à la guerre de conquête. Il dissout la Chambre des députés et surtout il modifie la loi électo-

rale en éliminant la bourgeoisie citadine du corps électoral. Immédiatement, les journalistes rédigent une protestation dans laquelle ils refusent de reconnaître la dissolution de la Chambre des députés. La police cherche à empêcher la sortie de trois journaux : *Le National*, *le Globe* et *le Temps*, et une émeute éclate. Le centre de Paris se couvre de 4 000 barricades, des milliers de Parisiens et Parisiennes en colère prennent les armes et défient le pouvoir. Parmi toutes les émeutes, signalons l'attaque de l'archevêché de Monseigneur de Quelen qui, quelques jours plus tôt, dans l'homélie du *Te Deum* célébrée en l'honneur de la prise d'Alger, avait fait les louanges de Charles X. Sa demeure fut envahie et sa vaisselle d'or et d'argent jetée avec dédain dans la Seine. Les individus ayant commis ces actes comptaient-ils dénoncer ainsi la prise de la Régence d'Alger ?

Au bout de trois jours, les 27, 28, et 29 juillet 1830, la bourgeoisie libérale, représentée par Adolphe Thiers, craint le retour d'une république populaire et révolutionnaire. Elle lance un appel au duc d'Orléans. Charles X est renversé et le 9 août 1830, un nouveau régime est installé. Le duc d'Orléans est proclamé « roi des Français » sous le nom de Louis-Philippe Ier. Le premier « roi-citoyen » se fait représenter prêtant serment avec un drapeau tricolore *a contrario* du drapeau blanc de ses prédécesseurs. Il profitera de la mainmise sur le trésor de la Régence d'Alger. Son fils aîné, militaire de carrière, partira combattre Abd el-Kader dès 1835 et fera beaucoup pour asseoir la domination militaire française. Sur ce terrain, il entraînera même son petit frère, le duc d'Aumale, qui participera à la reddition d'Abd el-Kader et sera gouverneur de l'Algérie de septembre 1847 à février 1848.

Ce nouveau pouvoir est accompagné d'un renforcement de la bourgeoisie qui fait ses affaires tant dans les usines en plein développement que dans les magouilles financières et cela seulement quelques décennies après avoir largement tiré profit de la Révolution.



**BONNEL
& CERUTTI**

**UNE HISTOIRE
SOCIALE ET POLITIQUE
DE LA CONQUÊTE
DE L'ALGÉRIE**

TERRASSES
éditions